

Infoblat N° 19/2026

AVRIL 2026



big@pt.lu www.big.lu

CCRALULL LU63 0090 0000 7355 2416

BIGS

Biergerinitiativ Gemeng Suessem asbl

RCS F1763 siège social: 5, rue de Limpach L-4986 SANEM

association agréée dans la protection de la nature

BIGS
Biergerinitiativ Gemeng Suessem asbl

Où en est le dossier CONTOURNEMENT?

RÉUNION D'INFORMATION PUBLIQUE

BIGS agit devant le tribunal.

Malgré les nombreuses variantes et nouveaux arguments, nous restons convaincus que, dans le contexte de la crise climatique, de la perte de biodiversité et de la dégradation de la qualité de vie, la construction du contournement n'est pas une solution adéquate pour diminuer le trafic – et continue de violer des dispositions légales importantes. Nous vous expliquons pourquoi nous sommes si déterminés.

Lundi 20 avril 2026, 19:00
Hall Polyvalent de Sanem

Notre avocat Me Frank Wies est également à disposition pour toute question juridique.

Une traduction simultanée vers le français est assurée.

Pourquoi nous continuons de rejeter le projet de Contournement :

L'impact sur l'homme et la nature serait grave

- Encerclement de la cité Tornaco par l'autoroute et le contournement. Augmentation du bruit et de la poussière pour d'autres rues.
- Altération voire destruction des beaux paysages le long des plus de 4 kilomètres du Contournement. Réduction significative des fonctions de récréation et de loisirs pour les randonneurs et cyclistes.
- Accès à Sanem en voiture seulement à travers la zone Natura 2000 et la zone de protection d'intérêt national « Dreckwiss ».
- Abattage de 5,18 ha de forêt (contre 5,21 ha prévus en 2016), correspondant à 7,3 terrains de football.
- Dans cette surface seraient concernés 1,78 ha de chênaies-charmaies de 150 ans (ancien forest) dans la Zone Natura2000 comprenant le Zämerbësch et 1,87 ha de cet habitat protégé au Bobësch, désigné Zone Natura2000 (dont le statut de protection provisoire en attendant la décision de la commission européenne ne serait pas respecté.)
- L'effet indirect (comme l'effet lisière et autres dommages) sur les deux forêts est estimé à 14 ha correspondant à 19,6 terrains de football supplémentaires.
- Avec la disparition d'arbres et de sols imperméabilisés disparaîtraient autant de réservoirs naturels de CO2 et le microclimat ne serait plus le même dans les forêts.
- Perte dramatique de biodiversité due à la disparition des habitats naturels.
- En plus : défrichement prévu dans le Hanebësch (2 ha de chênaies charmaies - faune protégée) en «compensation industrielle» de la délocalisation de Saint-Gobain.

« Raison impérative d'intérêt publique majeure » (condition indispensable) non respectée

- La décision gouvernementale du 31 juillet 2016 (contournement classique) était basée sur des mesures de pollution et de trafic à Bascharage reconnues faussées dès le début.
- La décision gouvernementale du 7 juillet 2023 (contournement de « proximité ») est basée sur une étude de trafic non documentée par des chiffres actuels.
- Ce changement de « raison impérative » sans nouvelle EIE (étude d'incidence sur l'environnement humain et naturel) est juridiquement inadmissible.

Des compensations inadaptées et insuffisantes

- Une véritable compensation p.ex. pour les surfaces forestières affectées prendra 150 ans dans le meilleur des cas.

Les alternatives négligées

- Variante 0+ jamais étudiée comme véritable option. Il existe d'autres possibilités d'utilisation de la ligne de chemin de fer et des liaisons de bus également dans l'intérêt des zones économiques. L'abandon de la continuation du contournement via Dippach, récemment annoncé, ouvrirait de nouvelles perspectives.

Vous aurez aussi l'occasion de discuter sur place avec notre avocat des différents aspects et procédures dans l'affaire introduite par la BIGS a.s.b.l. et des requérant.e.s de Bascharage et Sanem, qui sera plaidée le 16 décembre 2026.

COLLECTE DE FONDS POUR FINANCER LE RECOURS

CCRALULL IBAN LU63 0090 0000 7355 2416

www.bigs.lu



Extrait du rapport d'activité de l'assemblée générale de la BIGS, le 25.03.26: Évolution du dossier KRONOSPAN

En 2025/2026, les habitant.e.s des communes de Sanem et de Differdange ne cessent de se plaindre des nuisances telles que les odeurs, la poussière et le bruit.

À la demande de la commune de Sanem, KRONOSPAN avait invité des habitant.e.s le 26 août 2025 dans ses locaux afin de leur permettre de présenter leurs plaintes de vive voix. Des citoyen.ne.s intéressé.e.s avaient contacté la BIGS et demandé leur assistance – Romain Borrelbach et Patrizia Arendt, tous deux membres de la commission environnementale de Sanem, s'y étaient rendus.

De nombreuses questions ont été soulevées et les gens étaient très en colère. Ils ne se laisseraient plus faire patienter. Il fallait qu'enfin des mesures concrètes soient prises.

La BIGS avait rédigé un compte-rendu de la réunion, qui a été distribué à tous les participant.e.s. Dans un communiqué conjoint de BIGS et du Mouvement Écologique, régionale Sud, la constitution d'un comité de pilotage, composé des représentant.e.s des conseils communaux, des commissions environnementales, de BIGS et du Mouvement soit enfin constitué (selon le modèle eschois avec ARCELOR/MITTAL).

Dans les deux rapports d'expertise publiés sur le site web du ministère de l'Environnement, portant sur l'année 2025, un total de 12 non-conformités mineures et de 7 non-conformités majeures sont énumérées :

- **Bruit nocturne** – il est confirmé que le bruit dépasse régulièrement la valeur limite la nuit / KRONOSPAN confirme un taux de conformité de 94 % dans ses propres tests.
- **Odeurs** – là encore, des dépassements ont été enregistrés pour le formaldéhyde et l'ammoniac (deux substances cancérigènes) / KRONOSPAN l'a finalement admis, mais a fait valoir qu'elle suivait les normes américaines plutôt que les normes européennes (et ce, depuis sa création il y a 40 ans !)
- **Poussières** – là encore, des problèmes ont été constatés au niveau du système de filtration et de l'installation elle-même / KRONOSPAN s'est engagé à résoudre les problèmes techniques à court terme, à renforcer la formation de son personnel (afin que les problèmes soient identifiés plus rapidement) et à réagir plus rapidement en cas de dépassement des normes.

Affaire à suivre !

LIEN vers les rapports d'expertises sur le site web du ministère de l'Environnement : https://environnement.public.lu/fr/emweltprozeduren/Autorisations/Etablissements_classes/IED/arretes-ied/autres-activites/kronospan.html

Activités au Matgesfeld

Samedi 18.04.2026

Outils et machines de jardin - utilisation sûre (09:00 - 17:00)

Un accident se produit vite pendant les travaux dans le jardin. Ce cours gratuit donne une introduction théorique et pratique à l'utilisation sûre des outils et machines du jardin. Apprenez aussi quand quoi sera coupé comment.

Organisation:

Gaart an Heem Gemeng Suessem / CNFPC

Bourse d'échange et vente de semis et plantes (14:00 - 17:00)

Que faire lorsque votre jardin est une fois de plus trop petit pour accueillir tous les jeunes plants que vous avez cultivés ? Vous pouvez échanger ou acheter des graines, qu'il s'agisse de fleurs ou de légumes. Bien sûr, c'est aussi l'occasion de partager des conseils d'experts autour d'une tasse de café et d'une part de gâteau.

Organisation:

Emweltservice Gemeng Suessem / Gaart an Heem Gemeng Suessem

Repair-Café (14:00 - 17:00)

Réparer plutôt que jeter : apportez vos outils de jardinage, vos petits appareils électriques, vos vélos ou vos vêtements. Les bénévoles se feront un plaisir de les réparer autour d'une tasse de café et d'une part de gâteau.

Organisation:

Emweltservice Gemeng Suessem / Gaart an Heem Gemeng Suessem

Emwelt- a Bildungszenter Matgesfeld
matgesfeld@suessem.lu
Tél.: 59 30 75 9170



Le projet « **Gutt Geschier am Matgesfeld** » propose une bibliothèque d'outils de jardinage et divers petits outils à main, qui peuvent être empruntés pour une courte durée. Dans le cadre de l'économie circulaire, emprunter plutôt qu'acheter est un élément important de ce qu'on appelle « **l'économie du partage** », qui aide la société à réapprendre qu'il n'est pas nécessaire d'acheter tout ce dont on a besoin. Ainsi, vous pouvez réduire l'impact environnemental lié à la vente de ces machines, et bien sûr, vous faire également de petites économies.

En plus de l'emprunt du matériel, on vous montrera également comment utiliser ces machines de manière optimale.

BIGS

Biergerinitiativ Gemeng Suessem asbl
RCS F1763 siège social: 5, rue de Limpach L-4986 SANEM
association agréée dans la protection de la nature

big@pt.lu
www.bigslu.net

2026

**MEMBRE
DONATEUR/TRICE**

carte membre 10 €



don de solidarité



**Collecte de fonds
pour financer le RECOURS
pour la préservation de la
ZONE-NATURA-2000**

Zäemberbësch/Bobësch

CCRALULL IBAN LU63 0090 0000 7355 2416